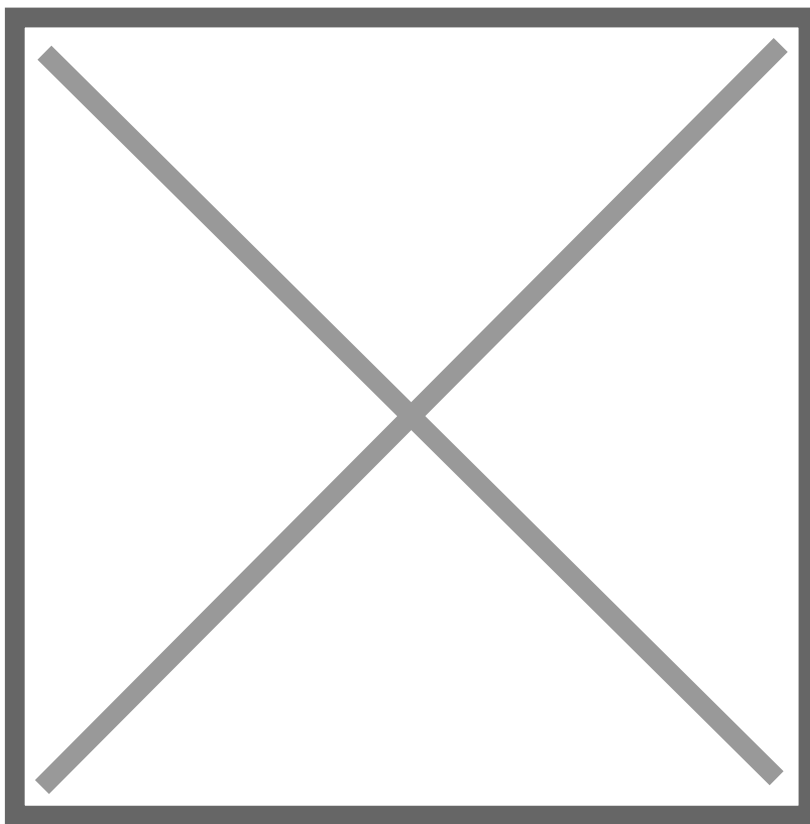


Un nouveau rapport de l'ONU accuse Israël de « persécution » contre des Palestiniens

Description

Par l'Agence Média Palestine, le 21 octobre 2022

La rapporteuse spéciale des Nations unies dénonce « l'occupation coloniale menée par Israël et [?] ses pratiques d'apartheid »



Rapporteuse spéciale des Nations unies, Francesca Albanese

Dans [un rapport](#) rendu public mardi 18 octobre 2022, Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés (TPO) a déclaré que les agissements d'Israël contre les Palestiniens de Cisjordanie occupée s'apparentent à de la « persécution ».

« La concrétisation du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination exige le démantèlement définitif de l'occupation coloniale menée par Israël ainsi que ses pratiques d'apartheid », écrit la rapporteuse spéciale des Nations unies, [Francesca Albanese](#).

Daté du 21 septembre 2022, le rapport détaille les efforts israéliens visant à anéantir l'identité et la souveraineté collectives palestiniennes. Il fait notamment référence à l'attaque du 13 mai 2022 par les forces israéliennes lors des funérailles de la journaliste Shireen Abu Akleh. Cette attaque visait les porteurs du cercueil portant leur drapeau national.

Francesca Albanese évoque l'usage de la force létale allant à l'encontre des journalistes et travailleurs humanitaires qui critiquent Israël, ainsi que les mesures de détention provisoire des dirigeants politiques palestiniens. Le rapport aborde le cas récent de Salah Hammouri, un avocat franco-palestinien de Jérusalem, détenu sans inculpation ni procès depuis le 7 mars 2022 sur la base d'allégations de terrorisme.

Selon le rapport, près de 4 500 Palestiniens sont actuellement détenus, dont 730 sans aucune charge et en grande partie sur la base de preuves secrètes, tandis que des enfants âgés de moins de 12 ans ont été victimes d'arrestations et de détentions arbitraires. Environ 500 à 700 mineurs sont détenus chaque année par le gouvernement israélien.

En outre, les forces israéliennes ont fermé les bureaux de sept groupes de défense des droits provenant de la société civile palestinienne en Cisjordanie occupée. Le rapport a qualifié cette mesure d'abus de la législation antiterroriste.

« Ceci ressemble à un effort visant à réduire encore davantage voire à interdire complètement l'espace propice à la surveillance des droits de l'homme et l'opposition légale à l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens. »

Francesca Albanese a déclaré qu'il était temps de procéder à un « changement de paradigme » dans les relations d'Israël avec la communauté internationale.

Cette dernière a critiqué les efforts déployés par les États de la région pour normaliser les liens avec Israël, qualifiant les tentatives de rétablissement de la paix d'« inefficaces » car « elles n'ont pas axé leurs approches sur les droits de l'homme, en particulier le droit à l'autodétermination, et ont négligé les fondements coloniaux de l'occupation israélienne ».

Le rapport invite le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme à publier une base de données actualisée des entreprises impliquées dans les colonies. Les activités économiques en Cisjordanie occupée ont récemment fait l'objet d'une attention particulière via l'action en justice du fabricant de glaces Ben & Jerry's concernant la vente de ses activités en Cisjordanie occupée par sa société mère Unilever.

Le rapport appelle les États à exiger la fin immédiate de l'occupation illégale de la Cisjordanie par Israël et la restitution de toutes les terres et ressources dont le peuple palestinien a été dépossédé, indépendamment des négociations entre Israël et la Palestine, pour régler le conflit.

Source : [ONU](#)

date créée
2022/10/21